

Réf: Dossier 468921

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MINATA GOLD »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC MOSQUEE, Lot  
5338, Ilot 133

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 novembre 2025 reçus par Me Kramo Simplicite KOUAKOU, Notaire, et enregistrés au CEPICI le 03 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINATA GOLD »

Objet : -La recherche et l'exploitation minière,  
Et plus généralement, toutes opérations  
industrielles, commerciales, ou financière, immobilière ou  
mobilières, de service se rattachant directement ou  
indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en  
faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC MOSQUEE, Lot  
5338, Ilot 133

Dirigeant(s) Mlle AMINATA SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06765 du 23/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81324/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

